

DIRECTION

Groupement des ressources humaines

AVIS DE VACANCE INTERNE ET EXTERNE

Le service départemental d'incendie et de secours de l'Eure-et-Loir recrute un(e) chef(fe) de centre de secours au CS de Lucé

(Poste ouvert au grade de Lieutenant de 1^{ère} classe, au grade de Lieutenant Hors-classe et au grade de Capitaine de sapeurs-pompiers professionnels)

- Poste à pourvoir dès que possible -

Le CS de Lucé est un centre de secours qui réalise environ 2660 interventions par an et qui est composé de 18 sapeurs-pompiers professionnels et 72 sapeurs-pompiers volontaires.

Le ou la chef(fe) du centre de secours de Lucé assurera principalement les missions suivantes :

Mission n°1 : Le chef du centre de secours de Lucé assure la gestion opérationnelle du centre.

Le ou la chef(fe) du centre est chargé(e) :

- Du maintien du potentiel opérationnel humain ;
- De la veille au bon état de fonctionnement des équipements, des infrastructures et du matériel ;
- De l'organisation, suivi et contrôle de la formation continue ;
- De l'organisation, maintien et évaluation de la condition physique de ses personnels ;
- Du développement et maintien du volontariat ;
- De la mise en œuvre d'un suivi prévisionnel des emplois, des activités, et des compétences de ses agents ;
- Du soutien technique et logistique à l'activité opérationnelle sur son secteur.

Mission n°2 : Le chef du centre de secours de Lucé assure la gestion administrative du centre.

Il ou elle gère :

- L'administration générale du centre en conformité avec les directives et règlements du service ;
- L'organisation des activités administratives du centre ;
- Le management des personnels placés sous son autorité ;
- La déclinaison des politiques départementales sur le territoire du centre de secours ;
- Le renseignement et suivi de tableaux de bord ;
- La participation aux projets du service départemental ;
- La représentation de l'établissement auprès des autorités (locales, judiciaires...) ;
- L'accompagnement et conseil des associations : école JSP, amicale du CSP...

Mission n°3 : Le chef du centre de secours de Lucé participe à l'activité opérationnelle en fonction de ses compétences et des responsabilités confiées (chef de colonne, spécialités) et aux actions de représentation du SDIS.

Le ou la chef(fe) du centre doit :

- Participer à la chaîne de commandement départementale ;
- Prendre le commandement et organiser les interventions en qualité de commandant des opérations de secours ou sous l'autorité du COS ;
- Participer aux formations de maintien des acquis organisées au niveau du SDIS ;
- Représenter le service dans le cadre opérationnel et protocolaire.

Mission n°4 : Le chef du centre de secours de Lucé participe à la mise en œuvre des projets du groupement territorial.

Il ou elle doit :

- Participer aux réunions des chefs de centre du groupement ;
- Participer aux projets du groupement et suivi de l'actualité des centres du groupement ;
- Mettre en œuvre des consignes et directives du chef de groupement ;
- Collaborer avec les officiers et cadres du groupement.

Profil :

Formations, diplômes, compétences souhaitées :

Avoir validé la formation d'intégration de lieutenant 1^{ère} classe ou la formation d'adaptation à l'emploi de lieutenant de 1^{ère} classe (chef de groupe)
Et/ou avoir validé la formation d'intégration ou la formation d'adaptation à l'emploi de capitaine de sapeur-pompier professionnel (chef de colonne)
Connaître et appliquer des logiciels, matériels et des techniques nécessaires à l'exécution de ses missions ;
Appréhender les enjeux et évolution du cadre juridique de son poste ;
Maîtriser l'environnement sociétal du SDIS et notamment celui des sapeurs-pompiers volontaires ;
Maîtriser les connaissances techniques liées à la responsabilité de la filière incendie.

Temps de travail, rémunération et avantages sociaux :

Poste à pourvoir dès que possible ;
Grade de lieutenant de 1^{ère} classe, de lieutenant hors-classe et de capitaine de sapeurs-pompiers professionnels ;
Poste basé à Lucé, 8 rue des Tourneballes ;
Régime de travail : Poste en Service Hors Rang, sur base 39h/semaine avec ARTT ;
Rémunération : Grille indiciaire + régime indemnitaire + prime annuelle ;
Adhésion au Comité National d'Action Sociale.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le Lieutenant-colonel Pascal DAVY, chef du groupement territorial Centre, au 02.37.91.88.88.

Les dossiers de candidature composés d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae devront être adressés à monsieur le président du conseil d'administration du SDIS 28, **avant le 8 septembre 2023**, par mail à l'adresse suivante : recrutement@sdis28.fr